

Un rassemblement était organisé vendredi 15 octobre

Violence scolaire ou pas à l'école de Serquigny ?

Partis de Quistreham, vendredi 15 octobre, vingt motards de l'association Stor Börn sont venus soutenir un enfant qui serait victime de harcèlement scolaire à l'école de Serquigny. De quoi s'agit-il ? Un enfant en CE1 serait harcelé physiquement pendant la récréation par deux camarades de classe. Le sujet divise.

« **Cela dure depuis que mon fils est en maternelle, déclare la maman. Je l'ai signalé à la mairie à trois reprises, la première en 2020, les deux autres en 2021, on m'a dit qu'on allait en parler à l'école.** » Mais de ce côté, à sa connaissance, ajoute-t-elle, « **les enfants et les parents n'ont pas été convoqués** ».

La réalité du harcèlement en est la cause. « **Mon enfant est dans la même classe et n'a rien remarqué** », indique un parent d'élève. C'est pareil pour la directrice, Sylvie Després, « **qui passe ses heures de délégation du jeudi à observer l'enfant pendant la récréation** » affirme Frédéric Delamare, le maire de Serquigny.

Mais « **j'ai vu de mes propres yeux ces enfants en train de frapper le mien entre la haie et le grillage, et pour une mère, c'est violent** », assure la maman. Ce que confirme une habitante de Serquigny, parent d'élève elle aussi.

L'inspection saisie

« **Je n'aime pas la confrontation, assure la mère. C'est pourquoi, dans un premier temps, j'ai fait confiance à l'équipe enseignante. Puis, comme rien ne bougeait, je me suis expliquée avec la directrice de l'école, début septembre** ». Cette dernière a signalé l'échange qui a eu lieu à l'inspection académique, qui a adressé un courrier en date du 27 septembre à la mère dans lequel il était rappelé l'article 433-5 du Code pénal, la loi n° 2017-258 du 28 février 2017- art 5, relatifs aux comportements verbaux et irrespectueux tenus à l'encontre des personnes chargées d'une mission de service public et de nature à porter atteinte à sa dignité ou au respect de la fonction dont elle est investie. Toutefois, pour éviter le recours à ces modalités, l'inspection proposait, dans un esprit de dialogue et d'apaisement, un rendez-vous le 4 octobre.

Au cours de celui-ci, déclare la mère, « **j'ai demandé que la sécurité de mon enfant soit assurée et que l'on enlève la haie qui empêche de voir ce qui se passe derrière** ». Une enquête de l'inspection académique est en cours. « **Je tiens à dire que rien d'anormal n'a été signalé par les enseignants** », commente Frédéric Delamare qui soutient l'équipe pédagogique.

« **Pour l'instant, mon fils n'a pas encore été entendu** », signale la mère, qui a déposé une plainte le 4 octobre contre la directrice, l'école et les enfants, « **avant d'attendre le résultat de l'enquête de l'inspection académique** », regrette Frédéric Delamare. Parallèlement, l'enfant a été reçu par un médecin psychologue.

Soutien des motards

Le 15 octobre, l'association Stor Börn est venue soutenir la mère de l'élève à la sortie de l'école, avec 20 motards. Créée en 2018, elle aide les enfants victimes de harcèlement et leurs familles et intervient aussi dans les cas de violences conjugales. « **Je m'interroge sur l'intérêt d'un tel rassemblement pour résoudre un problème individuel** », observe le maire de Serquigny. « **On a compris, dira-t-il plus tard, que c'est leur fonds de commerce** ».

Sur Facebook, les échanges entre les habitants de la commune tournent à l'aigre sur le sujet. Compte tenu de l'ambiance, l'apaisement des tensions semble une nécessité et ce retour au calme devrait être apporté par les conclusions de l'enquête menée par l'inspection académique.



La présidente de l'association Stor Börn venue en soutien d'un enfant qui serait victime de harcèlement à Serquigny.